

Oui, je veux que le bill soit envoyé au comité et je veux que le ministre compare devant nous et qu'il nous assure, d'une façon plus ferme qu'il ne l'a fait jusqu'ici, qu'une portion importante des 50 amendements présentés par le Sénat sera mise en application au début de la prochaine session. Sauf si le Sénat est assuré qu'une partie importante de ses recommandations sera incorporée dans une nouvelle mesure législative dans un avenir prochain, je me verrai obligé de voter contre le bill. Mais, si l'on nous donne cette assurance, ou une assurance raisonnable, j'estime que la majeure partie du bill est suffisamment bonne pour que je l'appuie.

Dans la course folle pour faire adopter le bill avant le 1^{er} janvier 1972, nous avons oublié, je pense, que le Parlement a la responsabilité de présenter à la population des mesures législatives préparées avec soin et dont les implications ont été étudiées beaucoup plus sérieusement que ce n'est évidemment le cas ici.

Il est facile pour le gouvernement, je le reconnais, de trouver des excuses et de dire que, dans le passé, des bills fiscaux ont été modifiés. C'est vrai, mais il est également vrai que, jamais encore dans l'histoire du Parlement, on n'a présenté à la population, un bill dont les implications sont aussi imprécises et aussi indéfinies sous un aussi grand nombre d'aspects importants.

Le gouvernement a fait beaucoup d'histoires au sujet de l'incertitude qui régnerait si le projet de loi n'était pas adopté d'ici le 1^{er} janvier. Il a agi ainsi sans préciser qui serait touché et dans quelle mesure. Je ne tente pas de faire le malin. Je veux simplement dire que je voudrais d'autres précisions à ce sujet. Le gouvernement a peut-être raison, mais je voudrais en savoir davantage.

Bref, en lisant les déclarations qui ont été faites, je constate qu'on a eu tendance à brandir un vague épouvantail appelé «incertitude» et à l'utiliser comme menace ou excuse pour hâter l'adoption du bill. Je suis persuadé que si le Sénat juge utile de retarder l'adoption de cette mesure au-delà du 31 décembre—mais je ne crois pas qu'il le fasse—nous ne serons pas foudroyés et une terrible calamité ne s'abattrait pas sur le Canada ou les Canadiens.

Il est regrettable, je crois, qu'on ait l'impression de tous côtés que le gouvernement dit à la population: «Après avoir été durant des années dans une situation minoritaire, nous détenons maintenant la majorité et nous imposerons l'application de cette mesure, que vous le vouliez ou non.» L'histoire nous apprend que c'est le chemin du désastre, et le gouvernement, comme beaucoup de ses prédécesseurs, ne peut prétendre à l'omniscience, car lui aussi pourrait subir le même sort que les régimes précédents. Ne vous y méprenez pas, le bill sur le pipe-line était simple comparé à celui-ci. Il touchait relativement peu de gens, bien que ses effets aient été favorables au Canada. Ce bill-ci, même s'il est censé améliorer la situation fiscale d'un million de Canadiens, à ce qu'on a dit, causera néanmoins beaucoup d'incertitude, de frais et de confusion aux milliers de contribuables qui, inévitablement, devront payer beaucoup plus d'impôt que par le passé. Comme je l'ai dit tantôt, le gouvernement donne l'impression de se préoccuper outre mesure des grandes entreprises et pas assez de celles de moyenne importance. Je crois qu'il

serait très imprudent et risqué pour le gouvernement de ne pas s'occuper davantage des milliers de personnes qui sont troublées, incertaines et irritées de la manière dont ce bill indigeste, obscur et imprécis a été rédigé.

• (1600)

J'ai dit au début que j'étais favorable à l'essentiel du bill. Je le suis toujours, mais je crois que les bons éléments du bill se trouvent altérés parce que le gouvernement n'a pas mis assez de temps à préparer le plus important projet de loi dont un parlement ait été saisi depuis nombre d'années.

L'honorable Sidney L. Buckwold: Honorables sénateurs, j'ai suivi avec intérêt les discours des deux sénateurs qui m'ont précédé. En écoutant les sages paroles du sénateur Manning, qui nous parvenaient comme un chinook des belles montagnes de l'Alberta, j'en ai conclu, alors qu'il s'est laissé emporté par son propre élan, qu'il était presque disposé à appuyer le bill. Il a signalé divers problèmes, en ajoutant toutefois que le gouvernement doit gouverner et que le bill contient bien des bonnes choses.

Ensuite, j'ai écouté mon collègue, le sénateur Cameron, qui a très bien traité de certains problèmes suscités par le projet de loi pour ensuite signaler, qu'en dépit de ces problèmes, la mesure lui semble bonne. Dans son exposé, il a souligné le fait qu'il s'inquiète de ce que le gouvernement se préoccupe trop des grandes entreprises et trop peu des Canadiens à revenus moyens.

Pour ma part, j'aimerais me faire le défenseur du contribuable moyen. J'aimerais voir dans le projet de loi, même si certains collègues ne m'approuvent pas, un projet de réforme fiscale. Je rappellerais aux honorables sénateurs que les réformes ont toujours été péniblement réalisées et que de maintenir le statu quo est toujours ce qu'il y a de plus facile à faire.

Certes, et on nous l'a redit tant et plus, la mesure à l'étude crée bien des complications, mais d'autre part nous cherchons à traduire, dans la loi, un nouveau concept de l'impôt sur le revenu qui entraîne un changement majeur qui créera forcément d'autres problèmes. Le gouvernement est le premier à reconnaître que cette mesure législative n'est pas parfaite, et je ferai remarquer qu'elle ne deviendra pas nécessairement parfaite à force d'être examinée sans fin par les comités.

J'ignore au juste jusqu'à quand on devrait la différer ou pendant combien de temps il faudrait en poursuivre l'examen. Elle a été étudiée pendant 50 jours par la Chambre des communes et les Canadiens en ont connaissance depuis quelques années.

A cet égard, je me souviens d'un enregistrement que j'ai entendu assez récemment à la radio ou sur un disque, et où il est question d'un individu qui, muni de son récépissé, se rend chez un cordonnier pour y récupérer une paire de chaussures. Il s'adresse au cordonnier en ces termes: «Vous savez, voici trois ans, j'ai laissé mes chaussures chez vous pour que vous les répariez, mais, par la suite, j'ai été conscrit et envoyé au Vietnam. Je me demande si vous avez encore mes chaussures.» Après avoir examiné le récépissé, le cordonnier déclare: «Je les ai et vous pourrez venir les prendre jeudi prochain». J'ai comme l'impression que nous allons nous trouver dans une situation analogue si nous continuons à examiner à la loupe, dans ce bill, toutes les phrases de chaque article et tous les articles de chaque amendement.